

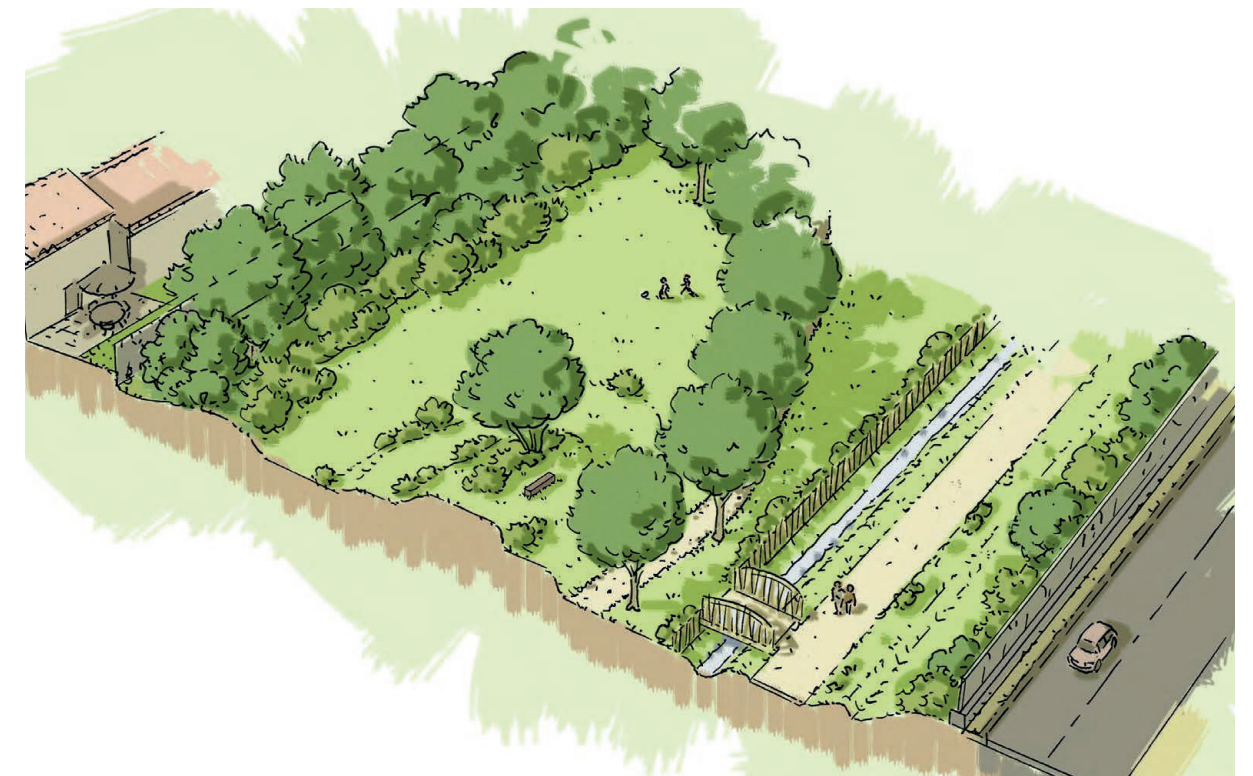
Un espace de transition

La coulée verte de Narbonne permettra aux modes de déplacement doux de relier, rapidement et en toute sécurité, l'avenue Carnot, au nord, au rond-point de l'Amphore au sud. Par conséquent, cet aménagement renforcera le maillage du réseau des pistes cyclables de Narbonne, en rejoignant des itinéraires déjà existants (avenue Carnot) ou bientôt créés (la voie verte de l'avenue Hubert-Mouly sera aménagée en 2020).

Par ailleurs, cet espace s'intégrera en cohérence avec les zones résidentielles voisines, grâce à des entrées dédiées. Des liaisons seront également matérialisées avec les espaces de loisirs et de détente déjà existants dans le secteur.



Abords de la rocade est : la Ville de Narbonne aménage sa première coulée verte

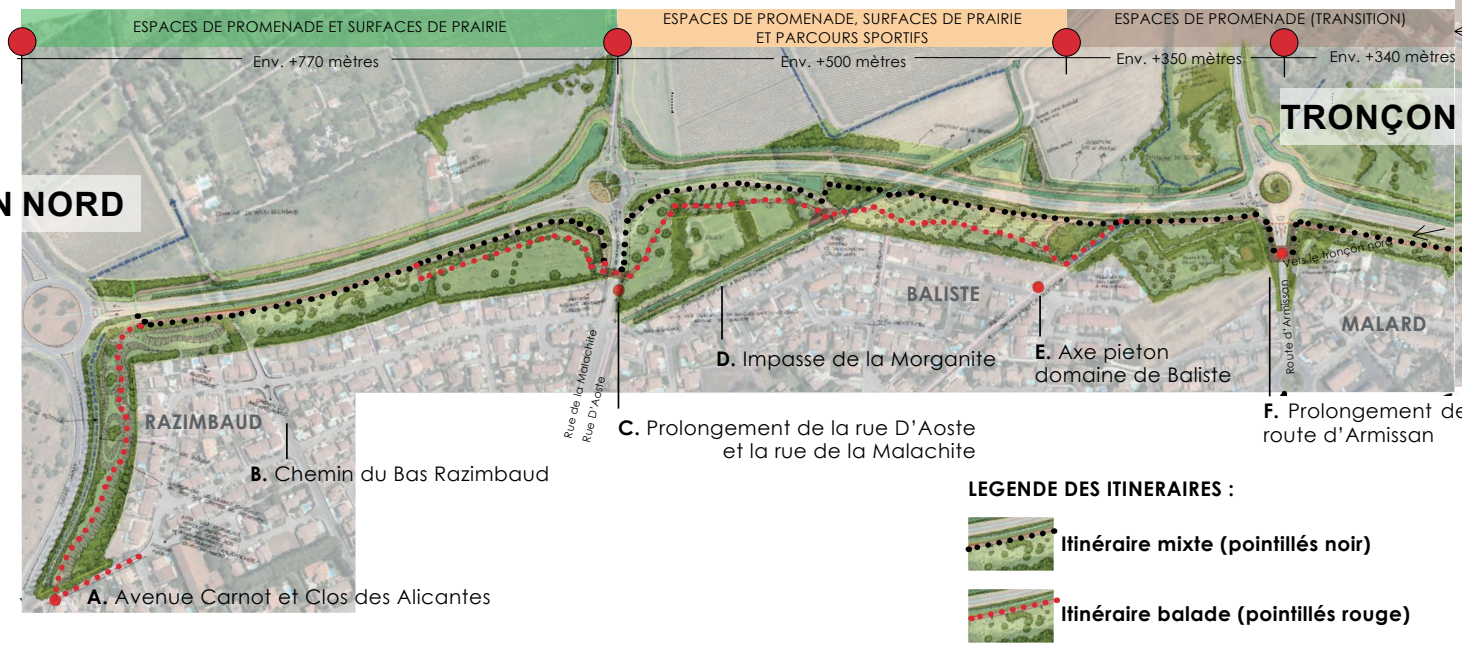


La nouvelle rocade est, réalisée par le Conseil départemental, sera achevée cet été. Engagée en faveur de la protection de l'environnement et pour la promotion des déplacements doux, la Ville de Narbonne souhaite profiter de cette opportunité pour aménager, aux abords de cet axe, un nouveau type d'équipement, accessible à tous : une coulée verte.

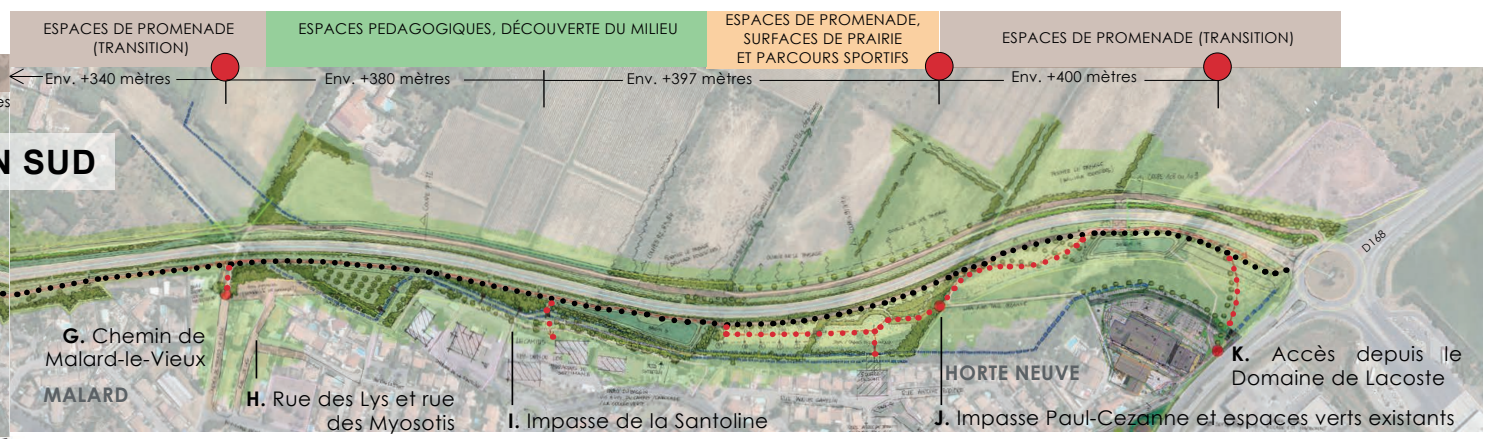
Ce grand parc, long de 3,2 km, a vocation à devenir un espace de transit pour les modes de déplacements doux, ainsi qu'un itinéraire de balade, de loisirs et de découverte de l'environnement.

Plus d'1 million d'euros seront investis par la Ville de Narbonne à ce titre, avec des premiers aménagements réalisés dès la fin de l'année 2019.

TRONÇON NORD



TRONÇON SUD



Une gestion des terres par convention avec le Département

La Ville de Narbonne est en cours d'élaboration d'une convention de gestion de l'espace public avec le Département de l'Aude. Ce dernier, propriétaire des terrains traversés par la rocade est, permet ainsi à la Ville d'aménager les abords.

Ces espaces de transition entre le tissu urbain et la campagne doivent être valorisés, afin que les habitants se les approprient, dans une logique environnementale et d'amélioration du cadre de vie. La Ville souhaite ainsi réaliser des travaux d'aménagement entre 2019 et 2020 pour créer une coulée verte qui réponde aux attentes de différents types d'utilisateurs : riverains, familles, sportifs, cyclistes...

Un projet d'aménagement a ainsi été élaboré par la Ville, le cabinet d'architecture paysagère « Thomas Gentilini », en lien avec le Conseil départemental, afin de dresser les principales orientations de ce projet.

Des aménagements durables pour les vélos, les piétons, les familles, les sportifs...

Pour parcourir la coulée verte, deux types d'itinéraires seront présents :

- Un itinéraire « mixte » : accessible aux vélos, aux piétons et aux véhicules de service, il longe le tracé de la rocade est dans une optique de déplacement de transit.
- Un itinéraire « balade » : accessible aux piétons et vélos, il permettra de profiter des espaces verts et des éventuels équipements dans les portions à large emprise.

Dans les secteurs à large emprise, différentes solutions d'équipement sont envisagées : aire de jeux, parcours sportifs, espace pédagogique... L'aménagement des espaces verts sera conçu dans une optique de développement durable, en privilégiant les essences méditerranéennes : pins parasol, micocoulier, chêne vert...

